

Bruxelles, le 29 novembre 2019 (OR. en)

14660/19

Dossier interinstitutionnel: 2019/0250 (NLE)

SCH-EVAL 210 FRONT 344 COMIX 563

NOTE POINT "I/A"

| Origine: | Secrétariat général du Conseil |
|----------------|---|
| Destinataire: | Comité des représentants permanents/Conseil |
| Nº doc. préc.: | 14659/19 |
| Objet: | Projet de décision d'exécution du Conseil arrêtant une recommandation pour remédier aux manquements constatés lors de l'évaluation pour 2019 de l'application, par la République tchèque , de l'acquis de Schengen dans le domaine de la gestion des frontières extérieures |

- 1. À la suite de l'adoption par le Conseil du règlement (UE) n° 1053/2013 portant création d'un mécanisme d'évaluation et de contrôle destiné à vérifier l'application de l'acquis de Schengen, une équipe composée d'experts des États membres et de la Commission a procédé, en 2019, à l'évaluation de l'application, par la République tchèque, de l'acquis de Schengen dans le domaine de la gestion de la frontière extérieure.
- 2. Conformément à ce règlement, la Commission a présenté au Conseil une proposition de décision d'exécution du Conseil arrêtant une recommandation destinée à remédier aux manquements constatés au cours de l'évaluation et à faire en sorte que la République tchèque applique, de manière correcte et effective, toutes les règles de Schengen en matière de gestion de la frontière extérieure.

14660/19 is 1

JAI.B FR

- 3. Le 27 novembre 2019, le groupe "Affaires Schengen" (Évaluation), y compris les partenaires du Comité mixte, à savoir la Norvège, l'Islande, la Suisse et le Liechtenstein, a approuvé la proposition de décision d'exécution du Conseil arrêtant une recommandation.
- 4. Le Comité des représentants permanents est donc invité à recommander au Conseil d'adopter, en point "A" de l'ordre du jour d'une de ses prochaines sessions, le projet de décision d'exécution du Conseil qui figure dans le document 14659/19.

14660/19 is 2

JAI.B FR